

7^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **lundi 16 octobre 2023**, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Marianne Fleury	Présidente
Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
M. Michel Lagacé	Trésorier
Mme Catherine Arrouart	Administratrice
M. Denis Jean	Administrateur
M. Jean-Pierre Fillion	Administrateur

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Ariane Ste-Marie	Secrétaire
M. Pierre Fortin	Administrateur
M. Philippe Moussette	Administrateur

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M. Louis Martin	Conseiller municipal
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale
Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Virginie Bocher	Secrétaire de soutien

2 participants

7^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **lundi 16 octobre 2023**, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3. Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2023	19 h 05
4. Suivi du procès-verbal du 18 septembre 2023	19 h 10
5. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 25
6. Période de questions et de commentaires des citoyens	19 h 35
7. Dossiers du conseil de quartier	19 h 55
• Secteur boulevard de la Chaudière	
• Livre d'or	
• Sécurité	
• Mobilité durable	
• Environnement et protection de la nature	
• Marché public	
• Projet Golf de Cap-Rouge	
• Club Lions – Parc des Écores	
8. Fonctionnement	20 h 40
• Information et communication	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 50
10. Levée de l'assemblée	21 h 00

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Marianne Fleury, ouvre la séance à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQCR-23-CA-40

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Denis Jean, l'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2023

Résolution CQCR-23-CA-41

Mme Marianne Fleury propose l'adoption du procès-verbal, secondée par M. Jean-Pierre Fillion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 18 septembre 2023.

Sécurité dans le vieux Cap-Rouge : La rencontre des conseils de quartier par le service de planification de l'aménagement et de l'environnement a été reportée de quelques semaines et devrait avoir lieu en novembre.

Odeurs nuisibles : Mme Fleury a obtenu un suivi de la part de Mme Sylvie Roy concernant la source possible des odeurs.

Parc des Écores : L'abri solaire a été installé ainsi que la table à pique-nique. L'ancrage du mobilier a été posé.

Table concertation vélo : La rue Blaise Pascal sera incluse dans les axes à prioriser.

5. Période d'intervention des conseillers municipaux

Mme Anne Corriveau :

La phase 2 des travaux du Parc de la plage Jacques-Cartier devrait débuter en décembre et se poursuivre jusqu'en juin 2024, avec un arrêt pendant la période de dégel. Ils n'entraîneront aucune fermeture, sauf pour la portion des travaux.

Pour faire une demande auprès du RTC, les conseils de quartier doivent absolument acheminer leur résolution via le formulaire du service à la clientèle.

Les travaux sur l'intersection Louis-Francoeur/Chemin St-Louis ont débuté.

M. Louis Martin :

Un règlement a été adopté au dernier conseil d'arrondissement, créant officiellement le concept de rues partagées dans la Ville de Québec (rue priorisant la circulation piétonne avec une vitesse limitée à 20 km/h pour les automobiles).

Un sommaire annonce l'ouverture officielle de plusieurs rues, dont les rues William Wood et François Loranger dans le Domaine Legendre.

Il semble que les données enregistrées par les systèmes radar de la Ville de Québec sont maintenant accessibles publiquement aux conseils de quartier qui en font la demande.

Une marche « Ça marche, doc! » aura lieu au Parc de la plage Jacques-Cartier le samedi 21 octobre 2023 à 10h00.

6. Période de questions et de commentaires des citoyens

Mme Marie-Claude Rousseau, du comité citoyen pour une piscine publique à Cap-Rouge, aimerait avoir un suivi sur le projet de piscine publique inscrit dans le plan directeur aquatique pour le budget 2024-2026. À sa demande, le CQCR dépose la résolution suivante :

Résolution CQCR-23-CA-42 :

ATTENDU QU' une pétition signée par plus de mille citoyens a été déposée au conseil d'Arrondissement pour demander la construction d'une piscine publique à Cap-Rouge en 2019

ATTENDU QUE la ville de Québec a rendu public un Plan directeur aquatique en 2021, prévoyant l'aménagement d'une « piscine de destination » dans le secteur Cap-Rouge

ATTENDU QU' il n'existe pas de piscine publique à Cap-Rouge et que le besoin est toujours bien présent

Sur proposition de Mme Marianne Fleury, secondée par Mme Catherine Arrouart, il est résolu de demander à la ville de Québec une mise à jour des modifications au dossier et l'assurance que le projet de piscine publique à Cap-rouge demeure une priorité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Pierre-Philippe Fortin, président de l'Association du Parti conservateur du Canada demande quels sont les enjeux fédéraux dont le conseil de quartier aimerait lui faire part. Le seul enjeu fédéral discuté au conseil de quartier est le bruit émis par les trains dans le secteur Noirefontaine.

L'avenir du site d'Anacolor et des terrains adjacents (garage municipal, ancienne fondeuse à neige) est évoqué. Le terrain d'Anacolor est un site à la fois contaminé et historique, ce qui retarde son utilisation pour le développement du futur parc du Tracel ou comme site potentiel pour la piscine publique. Le garage municipal, fermé depuis plusieurs années, est de nouveau utilisé pour la machinerie du service des travaux publics ce qui a entraîné l'annulation du projet de murale sur le mur du garage.

7. Dossiers du conseil de quartier

Secteur Boulevard de la Chaudière :

Résolution CQCR-23-CA-43 :

- ATTENDU QUE la version préliminaire de la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière a été soumise à la consultation publique par la ville de Québec lors de l'automne 2020
- ATTENDU QUE les personnes intéressées ont pu, entre le 19 novembre 2020 et le 8 janvier 2021, formuler un commentaire ou déposer un mémoire sur la plateforme de participation publique
- ATTENDU QUE lors du processus de consultation publique, la ville de Québec a annoncé son intention d'adopter et de présenter la version définitive de la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière au cours du printemps 2021
- ATTENDU QU' en date du 31 mai 2022 la ville de Québec a pris l'engagement de compenser, dans le cadre des travaux pour le tramway de Québec, les superficies boisées impactées du secteur Chaudière (10,98 hectares) par la mise en conservation, la création et la restauration de boisés de superficie équivalente et à proximité
- ATTENDU QU' en date du 10 juin 2022, le ministre de l'éducation du Québec a annoncé l'inscription au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2022-2032 la construction d'une nouvelle école primaire de 24 classes dans le secteur Chaudière
- ATTENDU QU' à l'automne 2022, la ville a procédé, pour permettre la décontamination des sols présents sur le site du futur centre d'entretien et d'exploitation, au déboisement d'une superficie de 1,5 hectare
- ATTENDU QUE pour contrer la crise du logement, la ville de Québec a annoncé le 27 septembre 2023, un plan de mise en œuvre de sa vision de l'habitation

- ATTENDU QUE la version préliminaire de la Vision de l'aménagement pour le secteur Chaudière fait état d'un potentiel de 4000 à 4500 nouvelles unités d'habitation dont des logements sociaux et abordables
- ATTENDU QUE la ville de Québec a présenté le 2 octobre 2023 le projet de Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de l'agglomération de Québec
- ATTENDU QU' un des objectifs du PRMHH est de préserver 98% des milieux humides d'intérêt du territoire et de l'agglomération.
- ATTENDU QUE le PRMHH présente une carte exhaustive des milieux humides et hydriques présents sur le territoire du secteur Chaudière
- ATTENDU QU' en date du 16 octobre 2023, la version définitive de la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière n'a pas été adoptée et n'a pas été présentée
- ATTENDU QU' en date du 16 octobre 2023, les travaux visant à compenser la perte du milieu boisé de 1,5 hectare n'ont pas été identifiés

Il est proposé par M. Michel Lagacé et secondé par Mme Marianne Fleury,

Que le conseil de Quartier du Cap-Rouge demande à la ville de Québec de l'informer de l'état d'avancement du dossier de la Vision d'aménagement pour le secteur Chaudière

Que le conseil de quartier du Cap-Rouge demande à la ville de Québec de l'informer de l'état d'avancement des mesures de mitigation pour contrer la perte de boisés et de milieux humides dans le secteur Chaudière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La 3^{ème} rencontre du comité de liaison avec la communauté pour le tramway a été reportée en décembre. Mme Marianne Fleury y assistera.

Une partie du Boulevard Chaudière est fermée à la circulation automobile pour des travaux sur les conduites de gaz, mais la piste cyclable demeure ouverte.

Livre d'or :

Mme Roy et Mme Rompré ont été informées de leurs nominations. Mme Rompré a fait part de la sortie du 2^{ème} tome de son roman et de sa présence au salon du livre de Montréal.

Mme Catherine Arrouart, secondée par Mme Marie-Ève Lacroix, propose de décerner une mention honorable, dans la catégorie entreprise, à la Friperie Cap-Rouge, pour l'implantation d'un commerce favorisant l'économie circulaire.

Mobilité durable et sécurité routière :

Les pancartes sont en cours d'installation (école des sources, rue Provancher, Boulevard Chaudière). Une pancarte reste disponible, elle doit être fixée sur un poteau privé.

Projet commun des conseils de quartier dans le cadre du programme de mobilisation à la sécurité routière : Les conseils d'établissement des écoles tiennent leur première rencontre prochainement. Le délai est trop court pour obtenir une réponse concernant d'éventuels projets de sécurité routière. Il est donc décidé de participer au projet commun de vidéo-clip. M. Lagacé confirmera à M. Gemme la participation du CQCR.

Mme Fleury suggère d'appeler le 311 pour demander le déneigement des sentiers empruntés par les enfants pour se rendre à l'école, le cas échéant.

Environnement et protection de la nature :

La Ville a déposé le Plan régional pour les milieux humides et hydriques (PRMHH). Une carte permet d'identifier les milieux d'intérêt pour le secteur Cap-Rouge, notamment l'embouchure de la rivière Cap-Rouge, les battures du St-Laurent, la tête du lac St-Augustin, le boisé du secteur Chaudière. Une présentation aura lieu le 26 octobre à 19 h, et sera suivie d'une assemblée publique de consultation le 2 novembre à 19 h.

Il est proposé de modifier le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme afin d'exiger la plantation d'un arbre dans un délai de 18 mois lors d'un ajout ou d'un agrandissement d'un bâtiment existant, comme c'est le cas pour les nouvelles constructions. De plus, il est proposé de rendre obligatoire de remplacer un arbre abattu dans une cour avant à moins qu'un nombre minimal d'arbres ne soit respecté. Une séance de participation publique aura lieu le 23 octobre à 19 h.

Marché public : Pas de nouvelles informations.

Projet du Club de Golf de Cap-Rouge : Le CQCR a rencontré le comité citoyen/Projet Golf de Cap-Rouge qui a pu présenter sa vision du projet. Le conseil de quartier ne prend cependant pas position et est prêt à rencontrer d'autres intervenants d'opinions différentes.

Club Lions – Parc des Écores : Voir point 4.

8. Fonctionnement

- Information et communication :
- Trésorerie :

Le trésorier, M. Michel Lagacé, annonce un solde de trésorerie de 4128,95 \$ dont 3000 \$ pour la subvention du programme de sécurité routière et 1128,95 \$ dans le compte courant auxquels il faut soustraire le chèque de 150 \$ que la fondation de l'école Marguerite d'Youville n'a toujours pas encaissé. Ce chèque ayant été égaré, un nouveau chèque sera émis. Le solde est donc de 3978,95 \$ soit 978,95\$ dans le compte courant.

Résolution CQCR-23-CA-44

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par Denis Jean, il est résolu de remettre une somme de 100 \$ à Mme Virginie Bocher pour la rédaction du procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

Vision de l'immigration : M. Lagacé a assisté à la rencontre du 28 septembre. La ville a un rôle à jouer au niveau de l'intégration et de la rétention. Les principaux enjeux sont les problèmes de logement, de garderies et d'écoles.

Une formation en urbanisme destinée aux administrateurs des conseils de quartier aura lieu le 7 novembre 2023.

10. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Mme Marianne Fleury, secondée par M. Denis Jean, l'assemblée est levée à 20 h 56.

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par Mme Marianne Fleury et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire

Mme Marianne Fleury, présidente

Signé

Signé
